Free Service Abonné
75371 Paris Cedex 08

THOMAS BLONDEL Anne−Marie
67 bd exelmans
75016 PARIS

Adresse email de contact
charles_henri_thomas@yahoo.fr

Nom de l'abonné
THOMAS BLONDEL Anne−Marie

Id.client
1834650

Adresse de l'installation
67 bd exelmans
75016 PARIS

Facture n°1123389367 du 02 Juillet 2022

Date limite de paiement le 04 Juillet 2022 **29.99 € TTC**

	Montant EUR HT	Montant TVA	Montant EUR TTC
Services de FREE			
Abonnements, forfaits et options	24.99	5.00	29.99
Total	24.99	5.00	29.99
Total facture	**24.99**	**5.00**	**29.99**
TVA 20% payée sur les encaissements		5.00	

Les montants unitaires étant arrondis, leur somme peut différer du montant total à payer.

Somme à payer *29.99 € TTC*

Avis de prélèvement automatique

Montant du prélèvement : 29.99 € Prélèvement à partir du : 04 Juillet 2022

La somme à payer sera prélevée sur le compte désigné ci−dessous :

Nom de la banque :	BIC :	IBAN :
HSBC FR PARIS EXELMANS	CCFRFRPPXXX	FR76 3005 6000 8200 8200 56******

A l'occasion d'un premier prélèvement ou de toute modification ultérieure, il est recommandé de vérifier ces indications et de signaler toute anomalie à votre service abonné.

Service Abonné
Pour vous informer sur nos tarifs ou pour toute question concernant votre facture, contactez le Service Abonné.

- Téléphone : 32 44 : incluse depuis une ligne Free. Depuis un autre opérateur, se référer à sa grille tarifaire. De 7h à minuit et 7j/7.
- Courrier : Free Service Abonné 75371 Paris Cedex 08
- Internet : Sur votre Espace Abonné, rubrique "Mon abonnement" / "Consulter mes Conditions Générales de Vente" / "Brochure tarifaire", sur free.fr. Posez vos questions à l'adresse suivante : https://www.free.fr/assistance/

Au verso, vous trouverez le détail de votre facture

Facture n°1123389367 du 02 Juillet 2022 — Détail de votre consommation

Abonnements, forfaits et options — 29.99 € TTC

	Prix unitaire/mois EUR TTC	Montant EUR HT	% TVA	Montant EUR TTC
Free Haut Debit du 1er au 31 Juillet 2022		24.99	20.00	29.99
Total facture		**24.99**		**29.99**

Les montants unitaires étant arrondis, leur somme peut différer du montant total à payer